REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE CHARGE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(AFDS)

COMMUNAUTE RURALE DE SYERE
DEPARTEMENT ET REGION DE LOUGA

PLAN DE PERENNISATION
VILLAGE DE DIELALY
Sous-Projet d'Embouche

AVRIL 2005

GAMMA INGENIERIES
N°19, rue Rte Aéroport LS SENGHOR, BP 6634 Dakar-Etoile
Louga, N° 33, boulevard du Ndiambour à Louga

SOMMAIRE

Acronymes 3
I - Méthodologie 4

II -Contexte du village 5

III - Description du sous-projet et des activités connexes 6

IV - Cadre de pérennisation 8
1- Objectifs de pérennisation 8
2- Stratégies de pérennisation 8
2-1 Poursuite des activités et consolidation 8
2-2 Diversification du portefeuille. 9
2-3 Synergies avec les partenaires 9
AFDS 9
Relais communautaires 10
SFD. 11
Services techniques 12
2-4 Articulation des interventions des parties prenantes à la pérennisation 12
2-5 Cadre logique de pérennisation 13
Annexes 15

Compte d'exploitation
Situation financière du Sous-projet
Plan de reconstitution
Liste des personnes rencontrées

ACRONYMES

AGR : Activité Génératrice de Revenu

ANCAR : Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR).

ARD : Agence Régionale de Développement

AFDS: Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Antenne Régionale du Fonds Social

DRDR : Direction Régionale du Développement Rurale

CERP : Centre d'Expansion Rurale Polyvalent

MECAPP : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Agropasteurs et Pêcheurs

PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales

RC: Relais Communautaires

ST: Services Techniques

SFD: Structure Financière Décentralisée

PLD: Plan Local de Développement

CTE: Comité Technique d'Evaluation

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG: Organisation Non Gouvernementale

OAMF : Opérateur d'Appui à la Micro Finance

PV: Procès Verbal

GPF: Groupement de Promotion Féminine

GIE: Groupement d'Intérêt Economique

I-METHODOLOGIE

Le présent plan de pérennisation résulte d'un exercice complexe et étalé dans le temps qui avait pour substance de déterminer avec les populations les modalités de durabilité des acquis du sous-projet et de l'ensemble des processus dont sa mise en œuvre a été accompagnée, qu'ils soient le fait des populations elles-mêmes, de l'AFDS, de l'Opérateur ou des autres partenaires à la base.

Dans un premier temps une auto évaluation participative a été réalisée par les populations et accompagnée par l'Opérateur. A cette occasion, les bénéficiaires ont eu à esquisser des stratégies de pérennisation. Après avoir pris note de ces stratégies, l'Opérateur a, par la suite, à un second niveau, pris le temps de les partager avec l'ensemble des acteurs techniques à la base afin d'éprouver leur faisabilité. Dans ce cadre, il a eu des séances de travail avec les responsables des services et structures ci-dessous :

- Antenne Régionale du Fonds de Développement Social
- Direction régionale de l'ANCAR
- Direction Régionale du développement Rural
- Coordination Régionale du PNIR
- Service départemental du Développement Communautaire
- Agence Régionale de Développement
- Service départemental de l'Elevage
- Section régionale de l'Association Nationale des Handicapés
- Sous-préfecture de Sakal
- Centre d'Expansion Rurale de Sakal
- Mutuelle d'Epargne et Crédit des AgroPasteurs de Keur Momar Sarr

Au niveau de ces structures, l'Opérateur a présenté les stratégies de pérennisation formulées par l'OCB et discuté avec les personnes ressources qui ont fait connaître leur perception de la situation et proposé, le cas échéant, des ajustements dans le sens d'une bonne durabilité.

A un troisième et dernier niveau, à l'occasion des assemblées de clôture du mandat de l'OAMF, celui-ci a restitué à l'OCB les résultats de ses entretiens avec les partenaires techniques à la base afin que, dans la mesure du possible, elle en tienne compte dans la version finale des stratégies de pérennisation retenues.

Au total, c'est cette triple approche qui a été utilisée pour parvenir aux stratégies formulées dans le présent document. Tout en étant l'émanation des vues de l'OCB, elles ont dûment été triangulées avec les perceptions des autres acteurs clés présents dans l'environnement du projet. Il en a été ainsi parce que l'AFDS privilégiant la participation tout au long de son appui à l'OCB, celle-ci comprend parfaitement qu'elle ne peut sécuriser de réussite à long terme qu'en continuant de construire sur les plus amples synergies opérationnelles.

II - CONTEXTE DU VILLAGE

Le village de Dielaly se situe dans la communauté rurale de Syère, département et région de Louga. Il est limité par :

- Mbar Toubab au Nord (à 22km)
- le lac de Guiers au Sud (2km)
- Keur Momar Sarr à l'Ouest (20km)
- Keur Ndary à l'Est (20km)

La population du village est de 200 habitants répartis entre 43 ménages. Elle est composée de pasteurs Peulh. Le phénomène de la transhumance est de rigueur à certaines périodes de l'année, pour les besoins de l'alimentation du bétail. L'activité dominante dans le village est un élevage traditionnel et extensif à faible productivité. Des zones de pâturages existent tout autour du village. Le fleuve et des mares temporaires servent à l'abreuvement du bétail. Les populations de Diélaly pratiquent à titre secondaire une agriculture axée sur les haricots et la pastèque. Enfin, quelques villageois s'adonnent à la pêche artisanale sur le lac de Guiers. Les revenus du village proviennent de la commercialisation des produits issus de ces trois activités. Les femmes sont fortement présentes dans ce créneau. Elles se chargent en particulier de la vente des produits laitiers.

Les équipements et services sociaux de base ci-dessous existent à Diélaly :

- 01 Ecole élémentaire (à deux classes)
- 01 Case de santé (non encore fonctionnelle)
- 01 Parc à vaccination (AFDS)

Le village dispose d'une boutique privée relativement bien achalandée, qui polarise d'ailleurs les villages environnants. Diélaly n'abritant pas de marché, ses habitants fréquentent les loumas de Keur Momar Sarr (20 km) et Mbar Toubab (22 km). Les pistes qui desservent le village sont d'une fonctionnalité médiocre.

Sur le plan socio-institutionnel, quelques structures à base communautaire existent dans le village :

- 01 Groupement de Promotion Féminine
- 01 Groupement d'Intérêt Economique
- 01 Association de Parents d'Elèves
- 01 Association Sportive et Culturelle
- 01 Association de pêcheurs (en gestation)

Le GPF a bénéficié d'un concours de l'ASREAD, unique structure externe d'appui financier au développement local dans le village. Les structures financières décentralisées polarisant le village sont la Mecap de Keur Momar Sar et la Mecarul de Louga.

III - DESCRIPTION DU SOUS-PROJET ET DES ACTIVITES CONNEXES

Dans le cadre du programme de réduction de la pauvreté, l'Agence du Fonds de Développement Social a soutenu cette communauté, par le biais de son opérateur d'appui à la micro-finance, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un sous-projet d'embouche bovine. Cette activité consiste à acheter des bovins de race locale âgés de 3 à 4 ans et les engraisser pendant une période de 3 à 4 mois au moins dans le but de les commercialiser pour en tirer le maximum possible de profit. Ce sous-projet d'embouche bovine est en parfaite adéquation avec le programme de lutte contre la pauvreté et à entre autres objectifs :

- ✓ Promouvoir l'élevage intensif
- ✓ Faciliter l'accès au crédit
- ✓ Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des bénéficiaires.

Pour son exécution, l'organisation communautaire de base du village a été choisie par les bénéficiaires pour mener à bien toutes les activités qui concourent à la réussite. Cette OCB a mis en place un nouveau cadre organisationnel favorisant la conduite des activités. Aussi, les membres dirigeants de l'OCB ont participé au déroulement des activités de renforcement des capacités qui ont porté essentiellement sur les modules suivants :

- Dynamique organisationnelle et communautaire
- Passation de marché
- Gestion financière
- Planification participative
- Marketing.

En ce qui concerne le renforcement des capacités corrélées à la mise en œuvre de leur sous-projet, les bénéficiaires ont suivi des formations axées notamment sur :

- Les techniques modernes d'embouche,
- La formation d'auxiliaire vétérinaire.

La conduite de l'activité d'embouche bovine proprement dite au cours d'une année a été rendue possible grâce à la mise en place de trois opérations de stabulation successives de quatre mois chacune selon le plan d'action suivant :

- Aménagement et mise en place du foin
- Acquisition du matériel d'exploitation, de gestion et de l'aliment de bétail
- Déroulement des formations corrélées au sous-projet d'embouche bovine
- Choix des emboucheurs
- Achat des bovins
- Suivi vétérinaire et entretien des sujets
- Ecoulement ou déstockage des sujets embouchés.

IV - CADRE DE PERENNISATION

1. Objectifs de pérennisation

Les objectifs spécifiquement visés par l'Organisation Communautaire de Base à travers la recherche de pérennité sont :

- Achèvement de la reconstitution de la subvention de l'AFDS
- Poursuite du sous-projet de base
- Mise en œuvre d'un ou d'autres sous-projets dans une logique d'élargissement et de diversification de portefeuille
- Ancrage, valorisation et renforcement des compétences acquises dans le cadre du partenariat avec l'AFDS et des autres partenariats qu'il a suscités
- Amélioration des niveaux de vie et lutte contre la pauvreté dans la communauté

2. Stratégies de pérennisation

Les stratégies de pérennisation du sous-projet s'articulent autour de trois grands axes :

- Consolidation de l'activité en cours
- Diversification du portefeuille d'activités
- Renforcement des synergies avec les partenaires et acteurs à la base.

2.1. Poursuite des activités en cours et consolidation du sous-projet.

L'OCB va poursuivre les activités initialement prévues par le sous-projet. Elle compte mettre à profit l'expérience des relais communautaires et optimiser l'implication des auxiliaires vétérinaires. Le même mode de gestion pratiqué jusqu'ici sera reconduit. Ainsi après chaque cycle, une partie de ces bénéfices est versée au compte en vue de la reconstitution du capital. Le cadre d'intervention de l'agent vétérinaire sera amélioré a travers des termes de références définis en rapport avec les responsables de l'OCB. Pour la consolidation, après entière reconstitution des ressources allouées par l'AFDS, les bénéficiaires envisagent d'augmenter le nombre de sujets. Une partie de la subvention sera d'ailleurs utilisée pour renforcer le fonds de roulement.

2.2. Diversification du portefeuille d'activités

L'OCB envisage de mettre en œuvre de nouveaux sous-projets dans les domaines de du commerce et de l'aviculture. A ce titre, elle souhaite créer un magasin céréalier, exploiter un moulin à mil. Elle suggère l'implication effective et coordonnée de ses différents partenaires dans l'accompagnement de cette diversification comme des autres composantes de la stratégie de pérennisation. Les activités prévues seront mises en œuvre après la reconstitution totale du capital, dont une partie sera réinvestie dans ce cadre.

2.3. Synergies avec les partenaires

- **Agence du Fonds de Développement Social**

Aux yeux de l'OCB, l'accompagnement de l'AFDS continue d'être essentiel. Toutefois, les bénéficiaires comprennent qu'il doive être ajusté en fonction de l'étape où ils se trouvent actuellement. Il ne s'agit donc plus de mettre en place des ressources mais d'accompagner la poursuite des activités en cours et, peut-être, des nouvelles activités envisager par la suite.

L'OCB entend rendre compte régulièrement de ses activités à l'AFDS et se tenir disposé à recevoir toute mission d'évaluation initiée par l'Agence. Dans ce cadre, elle communiquera à l'Agence toutes ses décisions de développement d'activités et s'engage à tenir dûment compte des observations et ajustements reçus en retour.

L'OCB souhaite aussi que l'AFDS l'aide dans la prise en charge partielle de l'intervention des relais communautaires. Elle demande également que l'Agence l'assiste dans la formulation de protocoles de prestation de services avec les partenaires techniques dont elle aurait besoin des compétences.

Des échanges avec l'Antenne Régionale du Fonds Social (ARFS) à Louga, il est ressorti qu'une réflexion a été enclenchée autour des modalités d'une pérennisation des sous-projets. Il st déjà envisagé dans ce cadre de responsabiliser davantage les relais communautaires en les dotant de moyens suffisants pour une amélioration de leurs conditions

de travail. Deux personnes ressources compétentes en matière d'animation leurs seront affectées en vue de leur encadrement et, à terme, des centres de ressources pourraient être mis en place dans certains villages qui polariseraient les autres. Il est aussi envisagé la mise en réseau des relais et l'appui à la création d'AGR en leur faveur.

- **Relais communautaires**

Dans la mise en œuvre des stratégies de pérennisation, les relais communautaires ont un rôle important à jouer. Leurs conditions de travail devront naturellement être améliorées et les modalités de leur intervention redéfinies, avec notamment un engagement formel de l'OCB à les prendre en charge solidairement avec les autres OCB utilisateurs de leurs services. Leur mise en réseau et le soutien combiné des OCB et de l'AFDS vont contribuer à assurer la stabilité des relais.

Le rôle des relais dans le dispositif de pérennisation consistera à suivre l'exécution du sous-projet et à en appuyer techniquement les processus de mise en œuvre. Ils rendront compte à la fois aux instances de l'OCB et à l'AFDS. Ils serviront aussi d'interface avec les services techniques locaux dans le sens de faciliter leur intervention chaque fois que de besoin.

Dans le détail, les tâches suivantes leur sont imparties par l'OCB :

- Suivi permanent des activités
- Participation aux inventaires
- Elaboration de rapports mensuels de suivi
- Participation à l'élaboration de plans d'activités semestriels
- Participation aux évaluations internes trimestrielles et élaboration des rapports subséquents
- Participation aux évaluations de clôture de projet et élaboration des rapports subséquents

- **Structure Financière Décentralisée**

La Structure Financière Décentralisée a vocation à jouer un rôle important dans le cadre de la pérennisation. Est visée ici eu premier rang la Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Agro-Pasteurs (MECAP) avec laquelle l'OCB est en partenariat pour le sous-projet en cours.

Toutefois le dispositif concerne aussi toute autre structure financière qui viendrait à s'établir dans l'environnement.

La SFD accompagnera la consolidation et la diversification des activités de l'OCB à travers les actions suivantes :

- Intermédiation financière et gestion des dépôts de l'OCB
- Rémunération des dépôts à terme
- Allocation de ressources nouvelles en tant que de besoin sur la base de plans d'investissement jugés pertinents et productifs
- Formation-sensibilisation aux matières de l'épargne-crédit
- Conseil en matière d'investissement

L'OCB pourrait s'associer avec d'autres OCB pour négocier les meilleures conditions d'acquisition de ces services, mais pour bénéficier d'une bonne rémunération de ses dépôts.

- **Services techniques**

Une pérennisation des activités du sous-projet et des autres AGR qui prendront la suite suppose aussi une bonne collaboration avec les services techniques. Des protocoles de prestation de services seront signés à cet effet. Des modalités et niveaux de prise en charge seront retenus d'accord parties, en rapport avec des exigences précises en matière de services à fournir à l'OCB. Dans cette optique, la notion de qualité de service sera mise en avant. Le règlement des compensations financières s'effectuera par tranche, selon un calendrier qui sera cohérent avec le plan de livraison des prestations visées dans les protocoles. Enfin, les protocoles seront passés non pas avec des agents techniques en tant qu'individus mais bien avec les services locaux auxquels ils appartiennent.

Ce modèle de partenariat est destiné à palier les insuffisances notées dans des expériences précédentes similaires (cas par exemple des conventions passées entre les OCB porteuses de sous-projets d'embouche et des agents d'élevage).

De manière spécifique, le Service technique lié à l'OCB par un protocole de prestation de services assura les tâches ci-dessous :

- Dispenser des formations aux organes de l'OCB et ou aux relais désignés par l'OCB
- Suivre l'exécution du ou des sous-projets de l'OCB
- Participer sous des formes à préciser à la planification des activités du sous-projet.
- Participer aux évaluations des activités du ou des sous-projets selon une périodicité à préciser
- Participer à des séances de partage ou de capitalisation avec l'AFDS, les relais, les autres OCB et tous autres partenaires utiles
- Faire un feedback de son activité de suivi à l'OCB et à l'AFDS

2.4. Articulation des interventions des parties prenantes à la pérennisation

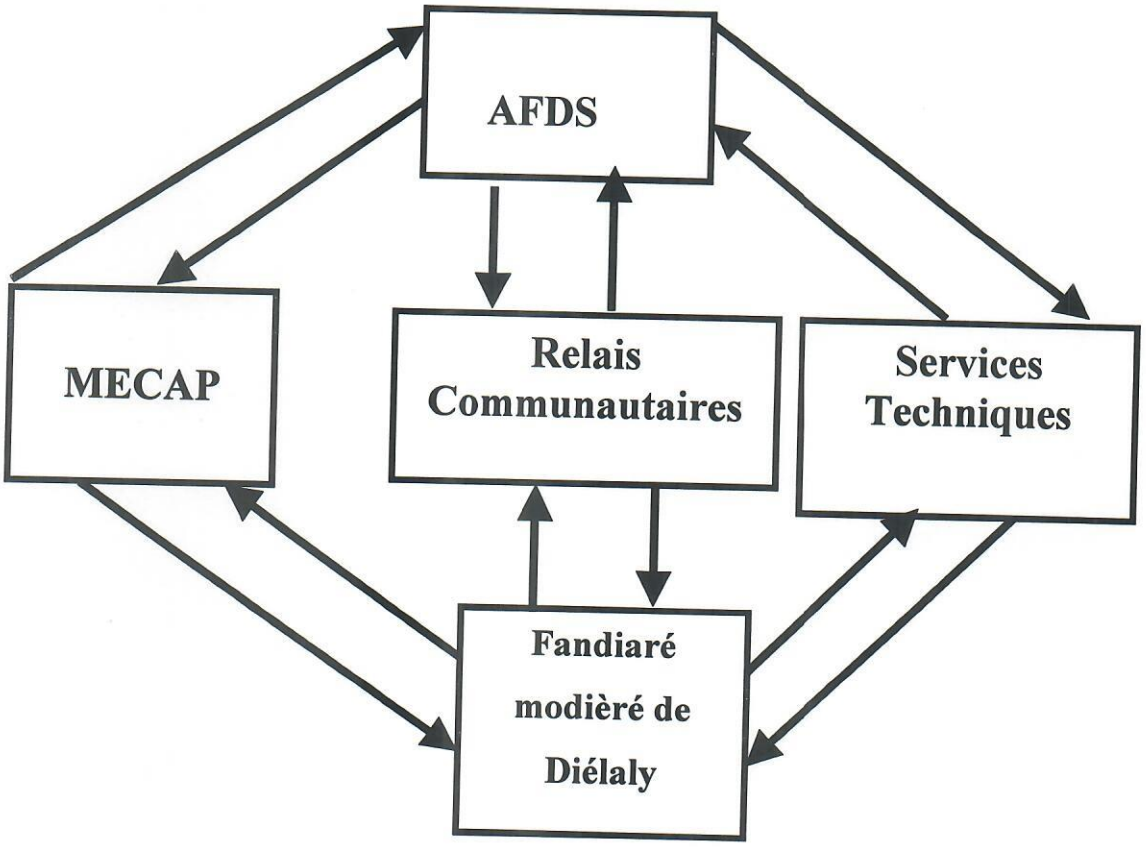

2.5. Cadre logique de mise en œuvre des stratégies de pérennisation

Résumé narratif	**Indicateurs de suivi**	**Moyens de vérification**	**Conditions critiques**
Objectif global du plan : Contribuer à la pérennisation du sous-projet d'embouche bovine de **Diélaly.**	-amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. - Réduction de la pauvreté dans le village	-Rapports d'évaluation finale. -Rapport d'évaluation rétrospective.	
Objectifs spécifiques du plan de pérennisation (OS)			
OS1 : Consolider le sous-projet en cours.	-Evolution du chiffre d'affaires par opération. - Evolution du taux de reconstitution du capital	-Journal de caisse -Journal de banque -visites de terrain	Qualité des
OS2 : Diversifier les sources de revenus de l'OCB à partir des ressources financières générées par le sous-projet.	-Existence d'investissements dans de nouveaux AGR. -Nombre de sous-projets créés.	-Rapports d'activités -Rapports de suivi -visites de terrain	interfaces avec
OS3 : Permettre aux bénéficiaires de valoriser les compétences acquises des différents partenariats.	Les outils de gestion financière et comptable sont correctement utilisés.	-Journal de caisse -Journal de banque	les parties
Résultats attendus (R) :			(AFDS, SFD, Relais, ST)
R1 /OS1 : *Les activités d'embouche sont poursuivies.*	- Recettes obtenues par opération - Bénéfice réalisé par opération	-Rapport d'activités -Rapport de suivi	
R2 /OS1 : *Le Chiffre d'affaires de l'OCB est accru.*	Niveau d'augmentation des recettes	-Journal de caisse -Rapports d'activités -Rapports de suivi	
R3 /OS1 : *La subvention reçue de l'AFDS est entièrement reconstituée.*	Montant reconstitué	-Livret de banque -Journal de banque	
R /OS2 : *Les revenus de l'OCB sont augmentés*	Taux d'augmentation des revenus	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	
R/OS3 : *Les connaissances acquises sont appliquées par l'OCB avec l'appui de ses partenaires.*	-Niveau d'appropriation des outils de gestion. -Application des techniques acquises.	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	

Cadre logique (suite et fin)

Résumé narratif	Indicateurs de suivi	Moyens de vérification	Conditions critiques
Activités (A).			
A/R1/OS1 : Achat, élevage et vente de bovins.	-évolution du volume des ventes	-Rapports d'activités -Rapports de suivi -visites de terrain	
A/R2/OS1 : Augmentation du fonds de roulement de l'activité d'embouche	-Montant alloué au fonds de roulement	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	
A/R3/OS1 : Dépôt d'une partie des bénéfices au compte de l'OCB, après chaque opération.	-Montant versé en guise de reconstitution	-Livret de banque -Journal de banque	
A1/R/OS2: Mise en place d'un sous-projet de commerce rural	-Magasin construit -Marchandises acquises	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	Qualité des
A2/R/OS2: Mise en place d'un sous-projet d'aviculture.	Unité de production avicole installée	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	interfaces avec
A3/R/OS2: Mise en place d'un sous-projet d'exploitation d'un moulin à mil.	Moulin acquis	-Rapports d'activités -Rapports de suivi -visites de terrain	les parties
A1/R/OS3: Tenue correcte des outils de gestion par l'OCB	Journaux mis à jour	- Journal de caisse - Journal de banque Rapports de suivi	(AFDS, SFD,
A2/R/OS3: Formalisation du cadre d'intervention des relais	-Niveau de responsabilisation des relais -Prise en charge des relais -existence d'un protocole de prestation de services des relais avec l'OCB	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	Relais, ST)
A3/R/OS3: Réaménagement du cadre d'intervention des agents des services techniques.	-Révision des termes du protocole de prestation de service des agents des services techniques avec l'OCB.	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	
A4/R/OS3: Mise en place par l'AFDS, d'un dispositif de facilitation pour la coordination des activités des différents acteurs.	synergie des activités menées par les différents acteurs.	-Rapports d'activités -Rapports de suivi	

ANNEXES

Compte d'exploitation

Rubriques	***Montants F CFA***	Observations
Chiffres d'affaire		
Vente de sujets	3.662.500	
Total chiffre d'affaire	**3.662.500**	
Charges d'exploitation		
Achat sujets et frais	2.794.000	
Achat aliment de bétail+frais	426.950	
Paiement berger	128.000	
Annuité d'amortissement	112.416	
Total charges d'exploitation	**3.461.366**	
Résultat d'exploitation	**201.134**	

Situation financière du sous-projet

Identification	
Communauté rurale	Syère
Village	Dielaly
Nature du Sous-projet	Embouche
Structure du financement	
Apport OCB	532 900
Financement AFDS	4 796 100
Montant du Sous-Projet	5 329 000
Situation financière	
Virements AFDS	4 496 100
Montant non viré	0
Apport OCB en espèces	266 450
Investissement	391 925
Fonds de roulement	3 909 575
Montant non encore décaissé	461 050
Montant reconstitué	0
Montant versé en compte pour un nouveau cycle	0
Solde Compte	461 050
Solde Caisse	4 112 125

Plan de reconstitution de la subvention

PERIODES	CAPITAL	RECONSTITUTION	RESTANT
Juillet 2005	4.796.100 F	1.000.000 F	3.796.100 F
Novembre 2005	3.796.100 F	1.600.000 F	2.196.100 F
Mars 2006	2.196.100 F	2.196.100 F	0

Personnes rencontrées

Prénom	NOM	Fonction	Structure
Fatimata Dia	SY	Directrice régionale	ANCAR
Souleye	KITANE	Directeur ARFS/ Louga	AFDS
Daouda	DIA	Directeur régional	DRDR
Youssoupha	DIBA	Chef division génie rural	DRDR
Babacar	DIOP	Chef division des statistiques	DRDR
Aminata	SOW	Coordonnatrice régionale	PNIR
Arame Coumba	FALL	Chef de service départemental	Développement communautaire
Ameth	SALL	Coordonnateur	ARD
Mamadou	NIANG	Chef de service départemental	SDEV
Moctar	SOW	Présidant de la section régionale	Association nationale des handicapés
Mouhamed Ahmed	GUEYE	Chef de service	CERP de Keur Momar Sarr
Bourama	BIAYE	Agent horticole	CERP de Keur Momar Sarr
Saliou	DIEYE	Chef de poste vétérinaire	CERP de Keur Momar Sarr
Cheikh	N'DIAYE	Présidant du Conseil d'Administration	MECAPP de Keur Momar SARR
Pape Aya	MBODJ	Secrétaire général du Conseil d'Administration	MECAPP de Keur Momar SARR
Aziz	FALL	Gérant	MECAPP de Keur Momar SARR